Informations de base	
2013/2785(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Normes techniques de réglementation concernant les accords de compensation indirecte, obligation de compensation, registre public, accès à une plate-forme de négociation, contreparties non financières, et techniques d'atténuation des risques pour les contrats dérivés de gré à gré non compensés par une contrepartie centrale Complétant 2010/0250(COD) **Subject** 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
19/12/2012	Publication du document de base non-législatif	C(2012)09593	
19/12/2012	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 1 mois		
21/12/2012	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué prolongée par le Parlement par 1 mois		
14/01/2013	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
29/10/2013	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		